



Paris, le 1 juin 2015

## **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

#### **LE VOLUME D'ACTIVITÉ DE TARGET2 EST RESTÉ STABLE EN 2014, SELON LE RAPPORT ANNUEL**

- TARGET2 a traité 91 % de la valeur totale réglée par l'intermédiaire des systèmes de paiement de montant élevé en euros.
- Le volume des transactions a diminué de 2,4 %, en raison de la migration vers le SEPA.
- Plus de 56 000 établissements de crédit dans le monde sont accessibles *via* ce système.

TARGET2, le système interbancaire de paiement en temps réel de l'Eurosystème, a confirmé sa position dominante dans le paysage européen en 2014, traitant 91 % de la valeur totale réglée par l'intermédiaire des systèmes de paiement de montant élevé en euros. Publié aujourd'hui, le rapport annuel sur la deuxième génération du système de transferts express automatisés transeuropéens à règlement brut en temps réel a montré que ce système continue de jouer un rôle essentiel dans le développement d'un marché monétaire intégré de la zone euro, qui est une condition préalable à la conduite efficace de la politique monétaire unique.

Le volume d'activité de TARGET2 est resté stable en 2014 par rapport à 2013, enregistrant une valeur quotidienne moyenne de 1 900 milliards d'euros. Le volume total des paiements a reculé de 2,4 % par rapport à l'année précédente, en raison d'une forte baisse des paiements de clientèle liée à la migration vers l'Espace unique de paiement en euros (*Single Euro Payments Area - SEPA*).

À fin 2014, quelque 1 007 participants directs détenaient un compte dans le système TARGET2. Ces participants directs avaient enregistré 837 participants indirects issus de pays de l'Espace économique européen ainsi que 5 037 correspondants dans le monde. Si l'on prend en compte l'ensemble des succursales de ces participants directs et indirects, ce sont plus de 56 000 établissements de crédit dans le monde qui sont accessibles *via* ce système. Le système a fonctionné sans heurt et la disponibilité de la plate-forme unique partagée (*Single Shared Platform-SSP*) de TARGET2 a atteint 100 %.

Le rapport annuel 2014 comporte cinq articles consacrés à des sujets d'actualité : la mesure des profils saisonniers de l'activité de paiement de TARGET2 ; le ralentissement de l'activité de TARGET2 lié à la migration vers le SEPA ; les réseaux de paiement transfrontières ; les nouveaux critères permettant l'identification des participants importants ; et les préparatifs en vue de la mise en production de TARGET2-Titres (T2S), la nouvelle plate-forme unique pour le règlement-livraison de titres en monnaie de banque centrale qui sera mise en place cette année par la BCE.

Le Rapport annuel 2014 sur TARGET peut être téléchargé depuis le site internet de la BCE.

#### Quelques données sur TARGET2

- La première plate-forme TARGET a été lancée par l'Eurosystème en 1999, pour le règlement des paiements de montant élevé en euros.
- Elle a été remplacée en 2008 par TARGET2, qui offrait une plate-forme unique partagée centralisée permettant de traiter l'ensemble des paiements.
- Cette plate-forme est exploitée conjointement par la Deutsche Bundesbank, la Banque de France et la Banca d'Italia, pour le compte de l'ensemble de l'Eurosystème.
- Activité totale en 2014 : 90,3 millions de paiements réglés pour un volume d'activité de 492 000 milliards d'euros
- Activité quotidienne moyenne en 2014 : 354 000 transactions pour un volume d'activité de 1 900 milliards d'euros
- Valeur moyenne d'une transaction : 5,5 millions d'euros
- 67 % des paiements avaient une valeur inférieure à 50 000 euros.
- 100 % des paiements ont été traités en moins de cinq minutes.

**Pour les demandes des médias, veuillez contacter Rocío González au numéro suivant : +49 69 1344 6451.**

Banque de France  
Direction de la Communication  
Service de Presse  
9 rue du Colonel Driant  
75049 PARIS CEDEX 01  
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82  
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.